



Noisy-le-Roi, le 6 mars 2023

La directrice

À

Mme. l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
M. le maire de Noisy-le-Roi
Mmes et Ms les Représentants des parents
d'élèves

inspection
académique
Yvelines

éducation
nationale
enseignement
supérieur

Ecole élémentaire Jules Verne

Directrice de l'École :
Emilie CAMUSAT

Téléphone
01 34 62 64 20

Mail
0780608m@ac-versailles.fr

4 rue Jacques Bossuet
78590 NOISY LE ROI

Objet : Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 16 février 2023

Date : 16/02/23

Heure début : 18h

Durée : 1h30

PRESENTS

Equipe enseignante

Mme CAMUSAT CM2 /directrice/ Présidente de séance Mme Galbiati CP Mme Pasquet CE2

Mme Alberti CE1 Mme Bobin CP/CE2

M. Goubault CM1 M. Tzelvelis ULIS

M.Lherm CM1/CM2 Mme Strullu/ M.DespalinsCE1

Représentant de la commune

Mme Huchet

Représentants des parents d'élèves (UNAAPE)

Mme Verrey, Mme Leцерf, Mme Fayet

EXCUSES

Mme Kamara IEN, Mme Duval, Mme Gerard-Landuyt, Mr Tourelle, M. Timsit

SUJETS TRAITES

- 1)Préambule : Point sur décembre /janvier.
- 2) Organisation générale de l'école : rentrée 2023-2024, activités sportives, sorties, festivités, bibliothèque.
- 3) Moyens alloués à l'école : financement mairie
- 4) Travaux : effectués, à prévoir, réfection de la cour.
- 5) Ménage

DECISIONS PRISES

1)Préambule : point sur décembre /janvier.

Toutes les classes ont pu effectuer une sortie de fin d'année grâce au budget alloué par la mairie.

- Les CE2 et CM1 se sont rendus au château de la Roche-Guyon le 11 octobre.
- Les CE1 et CP/CE2 se sont rendus au château de Breteuil le 20 octobre.
- Les CP et CE1 de Mme Alberti se sont rendus à l'école de la campagne le 15 décembre Les CM1/CM2 et CM2 qui se sont rendus à la Cité des Sciences le 30 novembre.
- Les CM1/CM2 et les CM2 sont allés aux Invalides le 15 décembre.

La semaine du 23 janvier, nous avons accueilli Dan Leconteur qui est venu dans chacune des classes pour parler aux élèves du respect de soi, de la tolérance, du savoir-vivre. Ce projet a été entièrement financé par la coopérative scolaire.

Le 24 janvier, les CE2 et CM1 ont bénéficié de l'intervention de la fédération des chasseurs dans le cadre de l'Éducation à la nature, les CP et CE1 de Mme Alberti les recevront le 16 mai.

Cinq classes se rendront au centre de tri des déchets à Thiverval :

Le 13 avril pour les CE2 et CM1, le 20 avril pour les CP/CE2 et CM2 et



le 30 mai pour les CM1/CM2.

2) Organisation générale de l'école : rentrée 2022-2023, activités sportives, sorties, festivités.

Rentrée 2023-2024 :

Les effectifs prévus vont permettre de maintenir la 8^e classe en plus du dispositif, puisque nous prévoyons 207 élèves environ. Une demande d'ouverture de classe supplémentaire a été demandée par l'IEN dans le cadre de l'allègement des CP qui devient obligatoire à la rentrée 2023.

Activités sportives :

Le bassin d'apprentissage accueille toutes les classes de l'école. Les CM1 et les CM2 alternent leur créneau de piscine une semaine sur deux jusqu'en avril. Puis l'intégralité du cycle 3 n'aura plus natation à compter de mai 2023 pour laisser la place aux écoles maternelles.

Les journées sportives auront lieu au SIBANO sous la forme de divers ateliers le 27 juin pour les CP et CE1 (trajets en car), le 29 juin pour les CE2 et CM1 et le 30 juin pour les CM2.

Festivités et activités pédagogiques :

Mme Jaillon, infirmière scolaire, est intervenue dans les classes de Mme Bobin et Mme Pasquet afin d'effectuer une prévention sur les accidents ménagers.

Collecte de radiographies au sein de l'école afin de les recycler et que l'association du Lions Club puisse financer une ruche pédagogique pour l'école. Cette action s'étend jusqu'à la fin mai.

Le festival du livre sera de retour à l'école la semaine du 6 mars.

Une animation avec des Legos sur la mécanique et les engrenages aura lieu pour chaque classe les 27 et 30 mars.

Les élèves de CM1/CM2 et CM2 passeront le « permis internet » en partenariat avec la gendarmerie de Noisy le Roi d'ici la fin de l'année scolaire. Nous n'avons pas les dates encore.

Dans le cadre du passeport civisme, un certain nombre d'actions vont être menées :

M. Ventre, représentant de la Légion d'honneur est intervenu auprès des CM2 le jeudi 2 février.

Les classes de CM1/CM2 et de CM2 ont été reçues le 9 février par M. Le Maire pour une visite de la Mairie.

Présentation de la résidence pour personnes âgées en classe le 10 février.

Visite du Mont Valérien à Suresnes pour les classes de CM1/CM2 et CM2 le 14 avril.

Dans le cadre du projet PhaRe et de la liaison école/collège, des élèves de troisième, interviendront dans les classes de CM1/CM2 et CM2 afin de faire de la prévention contre le harcèlement, le 31 mars.



La fête de l'école aura lieu le mardi 27 juin.

2) Moyens alloués à l'école : financement mairie

Le budget 2023 va être voté courant mars.

DECISIONS PRISES

3) Travaux : effectués, à prévoir.

Demande de pose de films sur les vitres et portes de classe et d'école afin que l'on ne puisse pas voir à l'intérieur. Cette demande est en cours de chiffrage. Il faut également déterminer où les poser.

Refaire les peintures du bureau de la directrice et de la petite salle attenante à la salle des maîtres.

En ce qui concerne la détérioration des murs et des peintures (hall verrière et mur + cage escalier menant du hall à la cantine) due aux infiltrations du toit terrasse : des devis sont en cours.

Afin de limiter l'attroupement de jeunes dans les escaliers de la rue piétonne devant l'école, les mégots aux abords de l'école et les squats, une zone sans tabac en partenariat avec la ligue contre le cancer va être matérialisée dans cet espace.

Des capteurs CO2 ont été installés et fixés au mur des classes 3, 6 et 14. Les classes étant petites, ces derniers sonnent sans arrêt même si les fenêtres sont ouvertes.

Des détecteurs de fumée ont été installés dans certaines classes également mais personne ne semble savoir pourquoi ils ont été placés là, ni s'ils fonctionnent. La mairie en a récupéré un afin de nous tenir informés de son utilité et de son fonctionnement.

Demandes de réparations déjà signalées auparavant et redemandées :

Une fenêtre brisée dans la salle des maîtres, pas de délai donné quant à son remplacement.

Les fenêtres de la classe 14 qui ne ferment pas : un devis est en cours pour la réfection des boiseries.

Des loquets inexistantes depuis 3 ans dans les toilettes des filles au premier étage à côté de l'escalier et de la classe 13. Une action a été faite et déclarée comme telle en mairie mais toutes les toilettes des filles n'ont pas leur loquet.

Demande de remplacement des brise-vues existants et déchirés.

En achat, nous souhaiterions deux tables de ping pong pour mettre dans la petite cour et des traces de jeux de cour **demandés depuis 2011**.

Une cour de récréation très dangereuse à cause des trous et irrégularités du sol (divers revêtements, soulèvement du sol par les racines d'arbre, pavés...) qui engendre de nombreux accidents sur le temps scolaire et périscolaire.



4/4

Ce projet de réfection de la cour selon les plans envoyés le 14/12/2022 par l'école à la municipalité, a été chiffré à 500 000€ et sera échelonné sur environ 4 ans. Des professionnels sur la réhabilitation des cours d'école devraient venir.

Informatique : Nous avons demandé 15 autres tablettes supplémentaires afin de pouvoir avoir une classe entière. 4 ont été livrées à l'école ce qui à ce jour, nous fait 19 tablettes élèves et 1 tablette enseignante. Une dotation de 11 autres tablettes devrait être prévue. Demande d'achat d'une grosse enceinte portative pour pouvoir passer de la musique lors d'activités physiques comme la danse a été demandée.

A prévoir également : un VPI et TNI (classes 14 et 8) qui ne sont plus sous garantie et commencent à donner quelques signes de faiblesse pour l'un des deux.

4) Ménage

Depuis le retour des vacances de Noël, nous avons constaté que le ménage n'est pas bien fait. Sols pas lavés avec des traces de boue, tables sales et avec des traces de colle et de crayons, odeur d'urine. Il semblerait que le nettoyage de la salle polyvalente et des toilettes ne soit plus fait le mercredi après le passage du PAE. Nous devons nettoyer la salle nous-même si nous souhaitons l'utiliser. La mairie doit faire remonter cela à la société de ménage.

La séance est levée à 19h40.

SIGNATURE(S) :

Mme CAMUSAT

M. LHERM

Mme LECERIF

Mme FAYET